

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.		
CHAPITRE X. — SERVICES DIVERS.		
Art. 48. Subside à la caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 24 juillet 1890.	110,000 »	225,000 »
Art. 49. Enquête sur l'ankylostomie dans les divers bassins houillers du pays, et études de mesures prophylactiques; dépenses diverses.	10,000 »	
Art. 50. Enquête sur la situation des classes moyennes. — Frais de la commission nationale de la petite bourgeoisie.	25,000 »	
Art. 51. Etablissement d'un laboratoire d'étalonnage électrique	80,000 »	
Total du budget du ministère de l'industrie et du travail. . fr.		21,917,917 »

144. — 22 mai 1906. — Loi portant érection de la commune de Les Hayons (province de Luxembourg) (1). (Monit. des 25-26 mai 1906.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. La section de Les Hayons est séparée de la commune de Dohan (province de Luxembourg) et érigée en commune distincte.

La limite séparative des deux communes est fixée telle qu'elle est indiquée au plan annexé à la présente loi par une ligne sinueuse et anguleuse, marquée d'un liséré orange, sous les lettres A, B, C, D, E, F, G, H.

Art. 2. Le nombre des membres du conseil communal est fixé à sept pour Les Hayons et est maintenu à ce chiffre pour Dohan.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, M. J. DE TROOZ.)

(1) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session de 1905-1906.

Documents parlementaires. — Projet de loi et exposé des motifs. Séance du 21 mars 1906. — Rapport. Séance du 30 mars 1906.

Annales parlementaires. — Vote. Séance du 10 mai 1906, p. 1732.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 11 mai 1906.

Annales parlementaires. — Vote. Séance du 18 mai 1906, p. 485

145. — 23 mai 1906. — Loi contenant le budget du ministère des finances et des travaux publics pour l'exercice 1906 (2). (Monit. des 25-26 mai 1906.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget du ministère des finances et des travaux publics pour l'exercice 1906 est fixé :

1^o Pour les dépenses ordinaires, à la somme de trente-cinq millions cent septante-trois mille deux cent quatre-vingt-deux francs . . . fr. 35,173,282

2^o Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de deux millions quatre cent quarante mille francs 2,440,000

Soit, ensemble, à la somme de trente-sept millions six cent treize mille deux cent quatre-vingt-deux francs . . . fr. 37,613,282

conformément au tableau ci-annexé.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre des finances et des travaux publics, M. le comte DE SMET DE NAEYER.)

(2) Session de 1905-1906.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et texte du projet de loi, n° 4XII, p. 56 à 58. — Rapport, n° 143. — Amendements, n° 192.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 11 mai 1906, p. 1775 à 1781.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Projet de loi, n° 68. — Rapport, n° 71.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance des 16-17 mai 1906, p. 389 et 397 et 398 à 410.